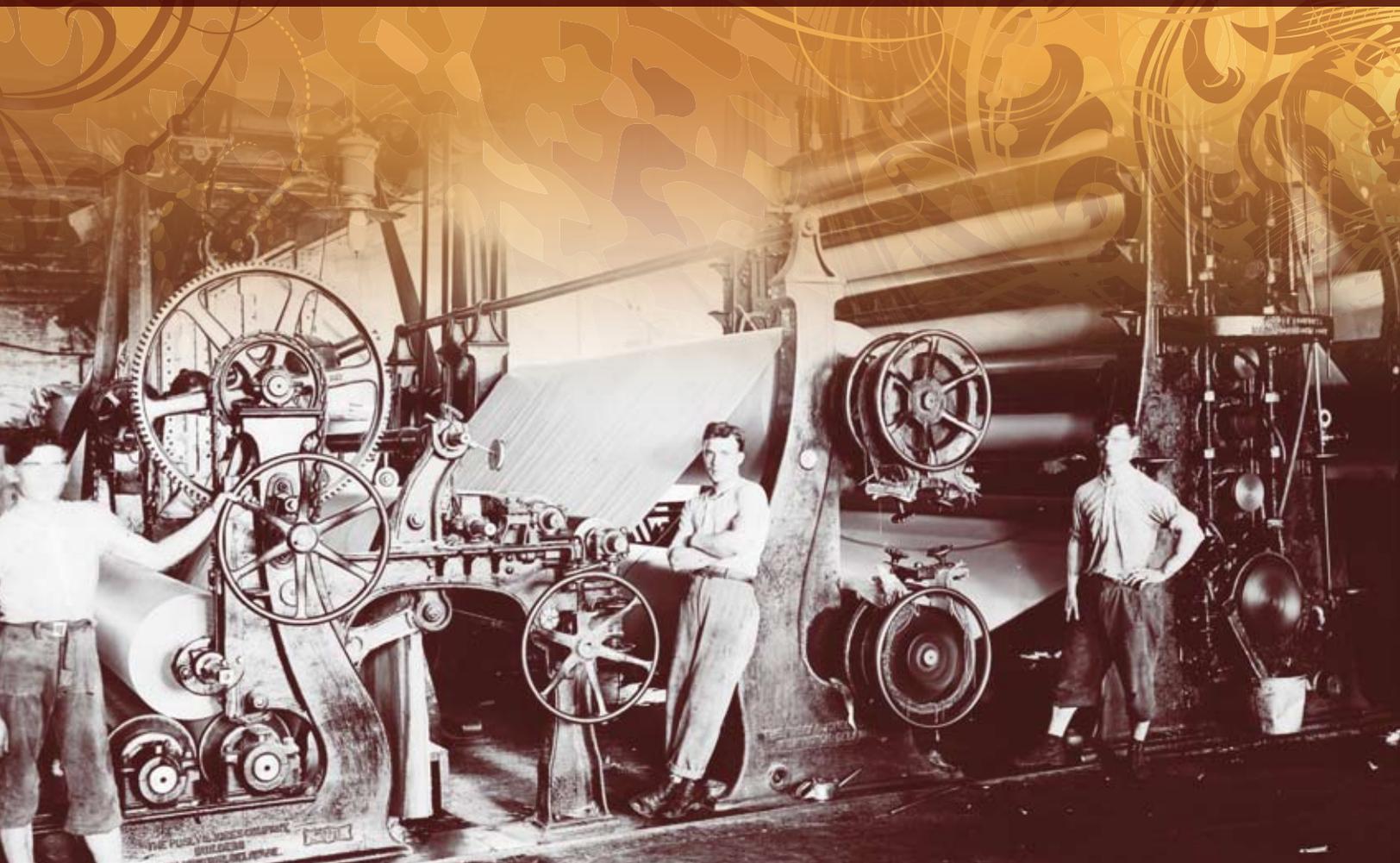


# Politique du patrimoine de la ville de Shawinigan



**une passion à partager,  
un héritage à préserver,  
une richesse à transmettre**

- **Le patrimoine assure la continuité entre ceux qui l'ont produit ou qui en ont été dépositaires et nous qui en sommes les héritiers puisqu'ils nous l'ont transmis.** (Jean Davallon)



- **Pour faire un patrimoine, la sauvegarde ne suffit pas, elle doit être stimulée par un intérêt collectif d'appropriation et de reconnaissance.** (Henri-Pierre Jeudy)



L'histoire municipale de Shawinigan est toute récente. Bien que les rivières Shawinigan et Saint-Maurice constituaient depuis des siècles des voies de communication importantes pour les Amérindiens; le premier village, celui de Sainte-Flore, a été fondé sur notre territoire il y a 150 ans à peine.

Bien que relativement jeune, notre histoire n'en demeure pas moins riche de sens. L'aventure humaine de Shawinigan se situe au cœur même du développement du Québec : par les grands chantiers de Saint-Jean-des-Piles et l'exploitation du minerai de fer du lac à la Tortue; par la colonisation des terres à Sainte-Flore et l'industrialisation poussée par la force hydraulique à Grand-Mère et Shawinigan; par les clubs de chasse et de pêche de Saint-Gérard-des-Laurentides et les développements domiciliaires de Saint-Georges-de-Champlain et de Shawinigan-Sud.

De toutes ces activités humaines, nos prédécesseurs nous ont légué un héritage sous plusieurs formes : que ce soit des édifices publics et privés, industriels, institutionnels ou résidentiels; que ce soit des aménagements paysagers; ou que ce soit un savoir-faire particulier.

Et toutes ces formes d'héritage constituent notre patrimoine.

Avec cette Politique sur le patrimoine, nous amorçons une démarche qui vise à établir des priorités, à préciser les valeurs à privilégier, à sensibiliser et à mobiliser les citoyens par une plus grande participation face à notre héritage collectif.

Nous voulons reconnaître notre intérêt et notre préoccupation profonde pour notre patrimoine sous toutes ses formes. Et la Ville de Shawinigan s'engage à exercer le leadership nécessaire pour développer, améliorer et coordonner les interventions en matière de patrimoine.

Mais ce leadership, nous allons l'exercer en appelant tous les citoyens à s'impliquer activement dans la mise en valeur de notre patrimoine.

En fait, cette Politique sur le patrimoine est le point de départ pour reconnaître notre héritage collectif et un engagement commun à vouloir le transmettre aux générations futures.

**Michel Angers**  
maire



**Mot de madame Josette Allard-Gignac**  
Présidente, Corporation culturelle de Shawinigan

Une page de notre histoire se tourne... Celle de l'adoption d'une politique du patrimoine pour Shawinigan. La Corporation culturelle mûrit cette idée depuis déjà quelques années; c'est donc en 2011 qu'elle se concrétise, avec la précieuse participation du Comité consultatif en patrimoine de la Ville de Shawinigan et de madame Madeleine Lacoursière, qui a prêté sa plume habile pour en faire la rédaction.

Sur le territoire québécois, jusqu'à présent, nous ne retrouvons que six politiques du patrimoine, incluant celle-ci. Nous faisons donc partie des précurseurs en ce qui concerne la réflexion et la planification des actions en patrimoine au niveau municipal et régional. Déjà en 2004, lors du dépôt de la Politique culturelle, une volonté de se doter d'une politique spécifique pour le secteur du patrimoine est démontrée. Avec la création de la Corporation culturelle, ainsi que l'adhésion de celle-ci au réseau Villes et Villages d'Art et de Patrimoine, nous avons pu participer pleinement aux préparatifs de cette politique. De plus, l'entente de développement culturel qui lie la Corporation, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Shawinigan a permis la réalisation de cet important projet.

Notre histoire et notre patrimoine sont des trésors inestimables et font partie intégrante de ce que nous sommes aujourd'hui. Avec cette politique, il sera plus que jamais possible de partager cette passion, de préserver cet héritage et de transmettre cette richesse aux générations futures.



**Mot de monsieur Pierre-André Hamel**  
Président, Comité consultatif en patrimoine de la Ville de Shawinigan

Le Comité consultatif en patrimoine est fier de vous présenter cette politique du patrimoine. Fruit d'une belle réflexion sur notre histoire et ses traces, il convient aujourd'hui de la mettre en œuvre.

En 2007 se forme le Comité consultatif en patrimoine, comité municipal chargé de conseiller les élus en ce qui a trait aux projets et initiatives en patrimoine. Ses membres sont issus du milieu du patrimoine et culturel bien sûr, mais aussi du Comité consultatif en urbanisme et de la population. Le projet de la Politique du patrimoine est une idée qui nous tient à cœur; c'est pourquoi pendant plusieurs mois, le comité s'est penché spécifiquement sur la réflexion qui sous-tend impérativement ce type de politique. Nous avons aussi tenu à rencontrer les intervenants et les passionnés d'histoire et de patrimoine, afin de connaître leur avis ainsi que leurs idées; c'est pourquoi nous les avons réunis le 9 avril 2011, lors d'une matinée de consultation publique qui s'est déroulée à Sainte-Flore, la paroisse mère de notre ville, dans le secteur Grand-Mère.

La politique du patrimoine est un outil parfait pour mieux cibler et réaliser des interventions pertinentes en patrimoine. De plus, c'est un document qui permet de rendre compte de la diversité de ce patrimoine, qui se traduit de toutes sortes de façons. Bien sûr, notre patrimoine industriel nous distingue; autant au niveau du bâti que des innovations technologiques dans les secteurs de l'hydroélectricité, de la chimie, des pâtes et papiers, de l'aluminium et du textile, entre autres. Mais il existe aussi d'autres types de patrimoine qui gagnent à être reconnus et mis en valeur, pour une meilleure compréhension de notre passé mais aussi pour assurer un avenir dans un cadre de vie intéressant et de qualité pour les prochaines années.

Cette politique sera donc un guide d'approche et de mise en œuvre d'initiatives en patrimoine, ici à Shawinigan.

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. État de la situation

- 1.1 Bref regard sur le passé : Shawinigan...ses histoires
- 1.2 Interventions municipales en lien avec le patrimoine
- 1.3 Organismes et projets à vocation patrimoniale à Shawinigan
- 1.4 Citations et classements

## 2. Définitions

- 2.1 Notre définition du patrimoine
- 2.2 Types de patrimoines spécifiques à Shawinigan

## 3. Positionnement de la politique

## 4. Principes directeurs

- 4.1 Reconnaître les éléments du patrimoine shawiniganais comme une composante essentielle de notre identité collective
- 4.2 Conserver, protéger et mettre en valeur les différents types de patrimoine
- 4.3 Préserver notre héritage patrimonial dans une perspective de développement durable
- 4.4 Travailler en concertation avec les différents intervenants du milieu patrimonial

## 5. Orientations

- 5.1 Privilégier la découverte et la connaissance de notre patrimoine local
- 5.2 Protéger et mettre en valeur notre patrimoine bâti
- 5.3 Protéger et mettre en valeur les témoins de notre mémoire collective
- 5.4 Soutenir une approche de développement durable
- 5.5 Stimuler la cohésion entre tous les acteurs du domaine du patrimoine

## 6. Conclusion

Annexe I : Définitions

Annexe II : Cadre législatif

Annexe III : Bibliographie

Annexe IV : Collaborations et remerciements



# 1. ÉTAT DE LA SITUATION

## 1.1 BREF REGARD SUR LE PASSÉ : SHAWINIGAN... SES HISTOIRES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 naissait l'actuelle Ville de Shawinigan, à la suite des fusions municipales. Elle regroupe sept secteurs, chacun portant son histoire: Lac-à-la-Tortue (1895), Saint-Jean-des-Piles (1897), Grand-Mère (1898), Shawinigan (1901), Shawinigan-Sud (1912), Saint-Georges-de-Champlain (1916), et Saint-Gérard-des-Laurentides (1924). La ville de Shawinigan est située en Mauricie à une trentaine de kilomètres de Trois-Rivières et occupe une superficie de près de 782 kilomètres carrés.

À l'origine, ce vaste territoire d'eau et de forêts, dominé par la majestueuse rivière Saint-Maurice qui s'étire sur sa presque totalité, a tôt fait d'attirer l'attention. C'est ainsi que, vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le site des chutes de Shawinigan connaît un afflux important de visiteurs qui a valu bon nombre de récits de voyage, de photographies et de tableaux de peintres de renom. C'est aussi à cette époque que commence l'exploitation forestière : coupe, implantation de scieries, flottage du bois, drave, construction d'estacades. Le village de Sainte-Flore, fondé en 1863 (annexé à Grand-Mère en 1970), est considéré comme le site d'implantation le plus ancien de la ville de Shawinigan. Dès l'ouverture du chemin des Piles, en 1856, on voit apparaître les premiers camps forestiers du territoire. Les clubs privés de chasse et pêche ont enrichi notre patrimoine de quelques beaux bâtiments en bois rond, notamment les gîtes Wabénaki et Andrew dans le Parc national de la Mauricie. Le Domaine Renshaw (Domaine Beauséjour), domaine qui fut toujours privé, situé dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, enrichit aussi notre patrimoine.

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> arrivent des industriels visionnaires et... leurs capitaux. Ils sont conscients du potentiel hydroélectrique des chutes de la rivière Saint-Maurice et de la présence de résineux dans nos forêts, capables d'alimenter des usines de pâtes et papiers. Les industries sont à l'origine de la naissance et du développement des villes de Grand-Mère et de Shawinigan (Baie-de-Shawinigan, 1907, annexé à Shawinigan en 1998). La Laurentide Pulp Co, à Grand-Mère et la Shawinigan Water and Power à Shawinigan travaillent à la mise en place d'infrastructures planifiées et on leur doit un patrimoine bâti de grande qualité. L'architecture industrielle des centrales hydroélectriques, les grands complexes liés à la production de l'aluminium, aux pâtes et papiers, aux entreprises électrochimiques ou à l'industrie manufacturière, de même que les gares ferroviaires du Canadien Pacifique et du Canadien National, ont une grande valeur patrimoniale. À cela s'ajoutent plusieurs petits bijoux architecturaux résidentiels servant, à l'époque, à loger les cadres et les ouvriers spécialisés et qui sont encore aujourd'hui les témoins de ce passé glorieux.



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale

L'industrialisation aura aussi pour effet de favoriser l'émergence de banlieues, dont Shawinigan-Sud, Saint-Georges-de-Champlain et Saint-Gérard-des-Laurentides. Quant à Lac-à-la-Tortue, il a connu, vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une période industrielle prospère avec l'extraction du minerai de fer destiné aux Forges Radnor et il devient le berceau de l'aviation commerciale au Canada avec l'amerrissage de la « Vigilance », en 1919. Par ailleurs, Saint-Jean-des-Piles, reconnu historiquement pour sa fabrication de barques et de canots, a aussi été un témoin privilégié de la descente du bois sur la rivière.

Le déclin industriel de la Ville à partir des années 1960 n'a pas que des côtés sombres. En effet, la rivière Saint-Maurice, débarrassée du flottage du bois et des pollutions industrielles, jouit d'un potentiel touristique enviable. Les promeneurs et les plaisanciers peuvent profiter de ce patrimoine naturel qui a repris ses droits. Notre patrimoine naturel s'enrichit aussi de la Réserve écologique de Lac-à-la-Tortue. Cette tourbière fait partie de deux secteurs, Lac-à-la-Tortue et Shawinigan-Sud. Elle s'étend sur onze kilomètres et a une superficie de 566 hectares. Shawinigan compte également sur son territoire la quasi-totalité du Parc national de la Mauricie. Ce ne sont là que quelques exemples de l'environnement naturel remarquable dont jouit notre ville.



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale

## 1.2 INTERVENTIONS MUNICIPALES EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE

- Depuis 1980, certains quartiers jugés zones patrimoniales ont été ciblés par des règlements afin de s'assurer de la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale de ces zones particulières de notre histoire (PIIA).
- 1984, la Ville de Grand-Mère acquiert l'Assembly Hall (Maison de la culture Francis-Brisson).
- 1993, première étude significative concernant les bâtiments de l'ancienne ville de Shawinigan par la firme Muniressources IMS.
- Au cours des années 1990, les villes de Shawinigan et de Grand-Mère adhèrent au programme Rues principales visant à la revitalisation des centres-villes, à la sensibilisation au patrimoine et à l'émergence de nouveaux partenariats locaux.
- Au milieu des années 1990, mise en place, à Shawinigan, d'un circuit patrimonial avec l'installation de panneaux d'interprétation.
- La Politique culturelle adoptée en 2004 avec son volet patrimoine où l'on table sur l'accessibilité, la connaissance, la conservation, la protection et la mise en valeur de notre patrimoine local.
- Première entente de développement culturel entre la Ville, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Corporation culturelle de Shawinigan en 2006 (2006-2009) qui fait une place au patrimoine et qui prévoit l'embauche d'un agent VVAP (Villes et villages d'art et de patrimoine).
- 2007, création du Comité consultatif en patrimoine dont le mandat est de regrouper les intervenants du milieu, de favoriser la concertation en matière de patrimoine, de conseiller la Ville sur les différents volets du patrimoine et d'identifier les actions prioritaires.
- 2009-2010, inventaire du patrimoine bâti de la ville de Shawinigan par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et architecture. Cette firme a retenu, sur le territoire de la ville, 177 bâtiments présentant une valeur patrimoniale.
- La Ville de Shawinigan fait figure de partenaire majeur en soutenant des organismes et des projets à vocation patrimoniale.
- À cela, il faut ajouter les fêtes commémoratives et les centennaires de quatre des sept secteurs, Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles, Grand-Mère et Shawinigan. Ces célébrations ont mis à contribution autant la population que les administrations municipales.
- Il est bon aussi de mentionner la quantité impressionnante d'écrits historiques parus au fil des ans : monographies, rapports, inventaires ou répertoires touchant les sept secteurs de la ville. Certains furent commandés par les administrations municipales de l'époque.



© Patri-Arch

### 1.3 ORGANISMES ET PROJETS À VOCATION PATRIMONIALE À SHAWINIGAN

Les sociétés d'histoire jouent un rôle de premier plan dans la transmission de nos richesses patrimoniales sous toutes ses formes que ce soit par la collecte et la conservation d'archives, des publications, des activités à caractère historique, des conférences, des recherches en généalogie ou des prises de position.

C'est à la fin des années 1970 que Fabien LaRochelle met sur pied la Société d'histoire du Centre-de-la-Mauricie. Elle n'est active que quelques années. Sont aussi disparues, Héritage Grand-Mère et Société du patrimoine de Grand-Mère (fondées au début des années 1990) de même que Héritage Shawinigan (fondée en 1994). Ces dernières ont joué un rôle de premier plan lors des célébrations du centenaire de leur ville respective.

D'autres sociétés ont vu le jour et sont toujours actives : la Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan (1987), Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale (1995), la Société du souvenir de Saint-Jean-des-Piles (1997) et la Société d'histoire militaire mauricienne (1999).

D'autres organismes à vocation patrimoniale sont les gardiens de nos richesses collectives et ont pour mission de les promouvoir : le Comité de protection des œuvres d'Ozias Leduc (1977), Info-Nature Mauricie (1982), l'organisme au Grenier du sport de Grand-Mère (1992) ainsi que Patrimoine Saint-Pierre (2004).

Au début de 1983, Hydro-Québec a entrepris des démarches en vue d'implanter, avec d'autres partenaires, un Centre d'interprétation de la technologie à Shawinigan. En 1988, il prend le nom de Centre d'interprétation de l'industrie de Shawinigan pour enfin devenir la Cité de l'énergie en 1996. Le projet se concrétise en 1997 avec l'ouverture au public d'une installation touristique spectaculaire. La réalisation de ce projet grandiose se fonde sur deux objectifs : sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural, technologique et scientifique des grandes industries qui sont à l'origine de Shawinigan et qui en signent la renommée et créer un intérêt touristique d'envergure.

La Société Alcan remet à la Cité de l'énergie, en 2001, l'ancienne usine Alcan de Shawinigan. La Cité a réhabilité ces anciens bâtiments pour assurer la protection de ce patrimoine unique en Amérique du Nord. La majeure partie de ces vastes bâtisses ont été transformées en d'immenses salles d'exposition, d'événements artistiques ou de foires commerciales. Espace Shawinigan est un bel exemple de transformation d'un bâtiment industriel patrimonial en un espace à vocation culturelle et sociale.

L'Académie des Grands Shawiniganais voit le jour en 1997, grâce à l'initiative de la Chambre de commerce de Shawinigan/ Shawinigan-Sud. Elle est un temple de la renommée où sont intronisés des hommes et des femmes qui ont marqué l'histoire locale ou qui se sont particulièrement illustrés dans leur domaine d'activité. À ce jour, vingt-neuf personnes ont été nommées à l'Académie des Grands Shawiniganais.



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan

## 1.4 CITATIONS ET CLASSEMENTS

- Œuvres d'Ozias Leduc; bien culturel du Québec, 1975.
- Gîtes Wabénaki et Andrew; reconnus édifices fédéraux du patrimoine, 1991.
- Gares du Canadien Pacifique et du Canadien National; gares patrimoniales ferroviaires, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 1993.
- Centrale NAC et l'ancienne aluminerie de Shawinigan; lieu historique national du Canada, 2002.
- Poste de police et pompiers no 2; bien culturel du Québec, 2003.
- Église Notre-Dame-de-la-Présentation; lieu historique national du Canada, 2004.
- Établissement de l'industrie de l'aviation de brousse au Canada; événement historique national au Canada, 2005.
- Domaine Beauséjour; site du patrimoine, Ville de Shawinigan, 2009.

Au fil des ans, la ville de Shawinigan a subi des pertes patrimoniales importantes dues à des incendies ou à des démolitions.



© Comité de protection des œuvres d'Ozias Leduc



© Jeanne-d'Arc Philibert/Jean Hannis

## 2. DÉFINITIONS

### 2.1 DÉFINITION DE NOTRE PATRIMOINE

La Ville de Shawinigan définit le patrimoine comme étant un héritage culturel collectif qui témoigne de l'originalité et de la spécificité de son histoire. Cet héritage est constitué de biens matériels, d'un patrimoine humain et d'un patrimoine naturel, que l'on reconnaît collectivement, que l'on connaît, que l'on sauvegarde, que l'on met en valeur et que l'on transmet à notre tour. Le patrimoine est une notion qui évolue, il ne traduit pas seulement notre passé, il interagit avec notre présent et prépare notre futur.



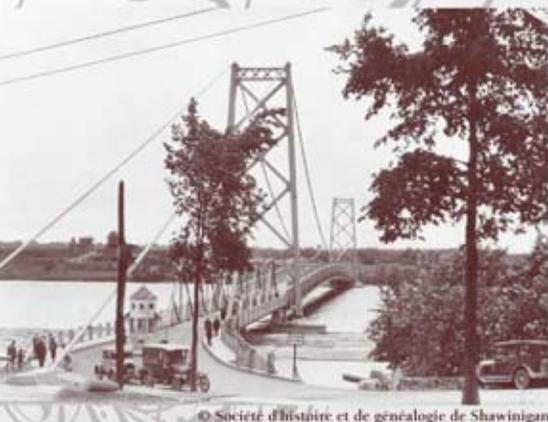
© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale

### 2.2 TYPES DE PATRIMOINE SPÉCIFIQUES À SHAWINIGAN

**Patrimoine industriel** : Shawinigan étant une ville industrielle planifiée, son patrimoine industriel est des plus importants non seulement pour la ville elle-même, mais aussi à l'échelle québécoise et canadienne. À ce titre, Shawinigan a été le théâtre de quelques premières : en 1901, le premier lingot d'aluminium produit au Canada sort des cuves de la Northern Aluminum Company et en 1932, la première feuille de cellophane produite au Canada provient des machines de la Canadian Industries Ltd (CIL). Notre patrimoine industriel comprend un ensemble de biens matériels et immatériels qui font partie de l'histoire de son industrie. Il est constitué de bâtiments, d'objets, d'archives, de savoirs, de l'histoire de ses entreprises et de son histoire ouvrière. Notre patrimoine industriel s'enrichit aussi d'un patrimoine technologique représenté en partie par de nombreux brevets provenant de Shawinigan dans les secteurs de l'électrochimie, des pâtes et papiers et du textile. Cet aspect de notre patrimoine est le fait non seulement des ingénieurs, mais également des ingénieux et des « patentoux » qui ont habité Shawinigan au fil des ans. Parmi les éléments les plus importants du patrimoine industriel de Shawinigan, notons, entre autres, la centrale de la Northern Aluminum Company, les bâtiments du complexe Espace Shawinigan (la plus ancienne aluminerie en Amérique du Nord encore debout), les centrales hydroélectriques Shawinigan-2 et Grand-Mère, l'usine de pâtes et papiers Laurentide et les archives d'Hydro-Québec. Certains bâtiments demeurent les témoins de la présence de l'industrie manufacturière sur notre territoire, notamment la Wabasso, Grand-mère Knitting, Grand-Mère Shoe, Canots Cadorette... Nous avons la chance, à Shawinigan, d'avoir la Cité de l'énergie qui œuvre à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine architectural, technologique et scientifique qui est à l'origine de notre histoire industrielle.



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale



© Parcs Canada

**Patrimoine urbain :** Notre patrimoine urbain se démarque puisque Shawinigan est une des rares villes canadiennes à avoir été planifiée, et ce, avant même sa fondation, selon un plan d'aménagement réalisé par la firme montréalaise T. Pringle and Son en 1899. À cela, il faut ajouter la basse-ville de Grand-Mère, planifiée et aménagée pour le compte de la Laurentide Pulp. L'inventaire du patrimoine bâti de Shawinigan amorcé en 2010 fait ressortir l'importance du patrimoine résidentiel sur notre territoire. Une grande partie de cet impressionnant héritage découle de notre développement industriel. C'est le cas de plusieurs maisons des rues Georges, Hemlock et des Érables dans le secteur Shawinigan et du quartier des Anglais dans le secteur Grand-Mère, de même que certains logements ouvriers de la Pointe-à-Bernard et du quartier Saint-Marc dans le secteur Shawinigan et certains logements ouvriers de la haute-ville du secteur Grand-Mère. Notre patrimoine résidentiel s'enrichit aussi des caractéristiques architecturales particulières de bâtiments situés sur la 50<sup>e</sup> Avenue dans la paroisse Sainte-Flore et dans le « village » d'Almaville du secteur Shawinigan-Sud. Le patrimoine urbain de Shawinigan comprend également les gares ferroviaires du Canadien Pacifique et du Canadien National de même que certains bâtiments institutionnels, sportifs, communautaires et commerciaux.

**Patrimoine paysager :** Le patrimoine paysager désigne le résultat des interactions entre les populations, leurs activités et les lieux qui les entourent. Ce patrimoine comprend des formes urbaines et rurales (quartiers, routes, trames de rue, ponts, voies ferrées, etc.) des sites et des ensembles aménagés (parcs, espaces verts, jardins, cimetières, plantations d'arbres, etc.) Parmi nos richesses patrimoniales paysagères, notons entre autres, les parcs Saint-Maurice, de l'Île-Melville et de la Rivière-Grand-Mère, la Promenade du Saint-Maurice ainsi que le Club de golf de Grand-Mère, l'un des plus beaux et des plus anciens du Québec.

**Patrimoine naturel :** Le patrimoine naturel de Shawinigan possède des caractéristiques qui lui sont propres. Son territoire est marqué principalement par la présence de la rivière Saint-Maurice et du Parc national de la Mauricie, ce vaste lieu privilégié de conservation qui porte des traces de notre patrimoine humain, une faune et une flore diversifiées et une partie de la chaîne de montagnes des Laurentides, la zone la plus méridionale du Bouclier canadien. Le relief particulier de notre territoire se traduit particulièrement par des ravins en V et en U, des terrasses résiduelles, des points de vue, des paysages exceptionnels, des buttes rocheuses, des îles et des îlots, de nombreuses chutes et cascades et par la présence d'une importante tourbière.

**Patrimoine religieux :** L'inventaire permet aussi de rendre compte de l'intérêt architectural de certaines églises du territoire. Notons entre autres celles de Notre-Dame-de-la-Présentation, Saint-Pierre, Saint-Paul et celle de St.Stephens. Elle se démarquent non seulement par leur architecture, mais aussi par la présence d'œuvres d'art et des décors qui complètent ces œuvres d'art, de vitraux de grands maîtres, de certaines pièces de mobilier, d'objets traditionnels du culte religieux et d'impressionnantes archives.

**Patrimoine historique et archivistique :** La présence de sociétés d'histoire a permis la cueillette, la conservation et la mise en valeur de fonds d'archives de type manuscrit, imprimé, iconographique et électronique de même que la mise sur pied d'un centre de documentation en généalogie. La Ville de Shawinigan est détentrice d'archives qui demeurent des sources d'information de première importance et elle favorise les pratiques mémorielles que sont la toponymie et la commémoration.

**Patrimoine agricole :** Ce type de patrimoine comprend l'héritage naturel et culturel de la collectivité dans ses rapports avec l'exploitation agricole. Il existe sur notre territoire un patrimoine rural bien vivant : certains rangs du secteur Shawinigan-Sud, des secteurs Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Jean-des-Piles et la paroisse Sainte-Flore.

**Patrimoine humain (immatériel) :** Le patrimoine humain est une composante essentielle du patrimoine shawiniganais. C'est l'ensemble des traditions, des savoirs et des savoir-faire inscrits dans la vie quotidienne de notre communauté et mis en œuvre par nos porteurs de tradition. Il représente la source première de notre identité profondément ancrée dans notre histoire. À ce titre, la mémoire amérindienne qui se traduit, en partie, par des mythes et légendes (le Rocher de Grand-Mère, le Trou du diable...) se prolonge également dans le nom de notre ville et dans ses armoiries. Nos traditions sont également perpétuées par la présence d'organismes communautaires et culturels, de clubs sociaux et par un patrimoine sportif important qui se manifeste entre autres, par la Classique internationale de canots de la Mauricie et par les Cataractes de Shawinigan, la plus vieille concession de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan



© Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan



© Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale

### 3. POSITIONNEMENT DE LA POLITIQUE

Shawinigan a une spécificité patrimoniale et historique indéniable. Son histoire industrielle exceptionnelle, avant-gardiste et innovatrice a laissé des traces dans tous les secteurs de la ville. La Ville est consciente de la richesse remarquable de son patrimoine industriel. Ces caractéristiques propres à Shawinigan gagnent à être mises en valeur pour une meilleure compréhension de notre passé.

Les préoccupations des citoyens à l'égard du patrimoine se sont traduites par plusieurs interventions au cours des ans. Les demandes grandissantes du milieu dans ce domaine ont permis à la Ville de constater la complexité et le côté émotif de ce secteur d'activité. C'est pourquoi la Ville de Shawinigan, par l'élaboration d'une politique du patrimoine, tient à se donner un cadre d'orientation et un outil d'intervention précis. Cet outil permettra d'établir des priorités, de préciser les valeurs à privilégier, de sensibiliser et de mobiliser les citoyens par une plus grande participation citoyenne face à notre héritage collectif.

Par cette politique du patrimoine qui sera suivie d'un plan d'action, la Ville de Shawinigan reconnaît son intérêt et sa préoccupation profonde pour notre patrimoine sous toutes ses formes. Elle entend exercer le leadership nécessaire pour développer, améliorer et coordonner son intervention en matière de patrimoine.



## 4. PRINCIPES DIRECTEURS

La Ville de Shawinigan appuie sa Politique du patrimoine sur quatre principes directeurs. Ces principes, établis à partir de l'état de la situation du patrimoine sur son territoire, précisent les fondements de la présente politique.

### 4.1 RECONNAÎTRE LES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE SHAWINIGANAIS COMME UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE NOTRE IDENTITÉ COLLECTIVE.

Le patrimoine, une composante inhérente de notre héritage collectif, permet aux citoyens de s'identifier à un groupe, à des lieux, à un environnement et de s'unir autour d'une même histoire. Il contribue à affirmer notre caractère unique qui nous distingue des autres communautés et qui nous donne notre identité et notre personnalité propres. La reconnaissance du patrimoine passe inévitablement par la connaissance de notre héritage. Cette connaissance assure une meilleure compréhension de nos origines et des réalisations de nos prédécesseurs. Cet intérêt pour notre passé a pour effet de consolider notre sentiment d'appartenance, d'amener la population à s'appropriier son patrimoine et d'accroître sa fierté locale.

### 4.2 CONSERVER, PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE PATRIMOINE.

La Ville de Shawinigan est riche d'un patrimoine diversifié qui témoigne de la spécificité de son histoire. Les éléments patrimoniaux significatifs répertoriés sur notre territoire sont les témoins de notre glorieux passé et méritent d'être conservés, protégés et mis en valeur. Certains éléments de notre patrimoine dépassent les limites de notre municipalité et présentent un intérêt national. Qu'il soit industriel, religieux, humain, urbain, paysager ou naturel, notre patrimoine est un héritage remarquable, une plus-value pour la Ville. Il contribue grandement à la qualité de vie des citoyens tout en étant un attrait séduisant pour les visiteurs.



© La Cité de l'énergie

### 4.3 PRÉSERVER NOTRE HÉRITAGE PATRIMONIAL DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le patrimoine est un concept évolutif, il n'est pas une présentation statique du passé. Il s'enrichit et change continuellement. Le souci de la préservation du patrimoine n'est donc pas incompatible avec la notion de développement durable. La conservation du patrimoine ne s'arrête pas au passé, elle est aussi une occasion privilégiée de réfléchir aux changements et à leur intégration dans le paysage culturel, environnemental et urbanistique. La préservation du patrimoine, un geste tourné délibérément vers l'avenir, s'intègre parfaitement aux principes du développement durable puisqu'elle nous permet de transmettre aux générations futures les valeurs, la culture et les biens de notre communauté.

### 4.4 TRAVAILLER EN CONCERTATION AVEC LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DU MILIEU PATRIMONIAL.

Le patrimoine est une richesse collective mais la responsabilité de sa sauvegarde, de sa protection et de sa transmission est partagée entre la Municipalité, tous les citoyens et les intervenants locaux, régionaux et gouvernementaux. L'implication et la participation des citoyens, des propriétaires privés et des organismes sont essentielles à la vitalité du patrimoine. La Ville de Shawinigan assure son leadership en favorisant un dialogue, une collaboration et un partenariat stimulant et dynamique entre tous les intervenants du patrimoine.



## 5. ORIENTATIONS

En se basant sur les principes directeurs sur lesquels elle appuie sa politique, la Ville de Shawinigan cible cinq orientations. De celles-ci découlent les interventions concrètes répondant aux préoccupations et à la spécificité du milieu shawiniganais en matière de patrimoine.

### 5.1 PRIVILÉGIER LA DÉCOUVERTE ET LA CONNAISSANCE DE NOTRE PATRIMOINE LOCAL.

La connaissance de notre patrimoine suppose de sensibiliser et d'informer, par des moyens appropriés, la population en général sur la valeur et l'importance de notre spécificité patrimoniale, dont la reconnaissance de notre patrimoine industriel comme élément identitaire de Shawinigan.

### 5.2 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE BÂTI.

Par cette orientation spécifique au patrimoine bâti, la politique du patrimoine se penche sur les problématiques de conservation, de protection et de mise en valeur de bâtiments et d'ensembles architecturaux de haute valeur patrimoniale.

### 5.3 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES TÉMOINS DE NOTRE MÉMOIRE COLLECTIVE.

Il s'agit de mieux connaître et de valoriser ces témoins privilégiés que sont nos porteurs de tradition, de savoirs et de savoir-faire d'ici, notre patrimoine humain. Cette orientation concerne également nos richesses archivistiques et mobilières et les pratiques mémorielles que sont la toponymie et la commémoration.

### 5.4 SOUTENIR UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Cette approche vise la mise en valeur et la protection de nos richesses patrimoniales uniques que sont nos paysages naturels et culturels dans une perspective de mieux-être pour les générations actuelles et futures. Cette orientation implique aussi la notion de recyclage et de réutilisation de nos ressources patrimoniales.

### 5.5 STIMULER LA COHÉSION ENTRE TOUS LES ACTEURS DU DOMAINE DU PATRIMOINE.

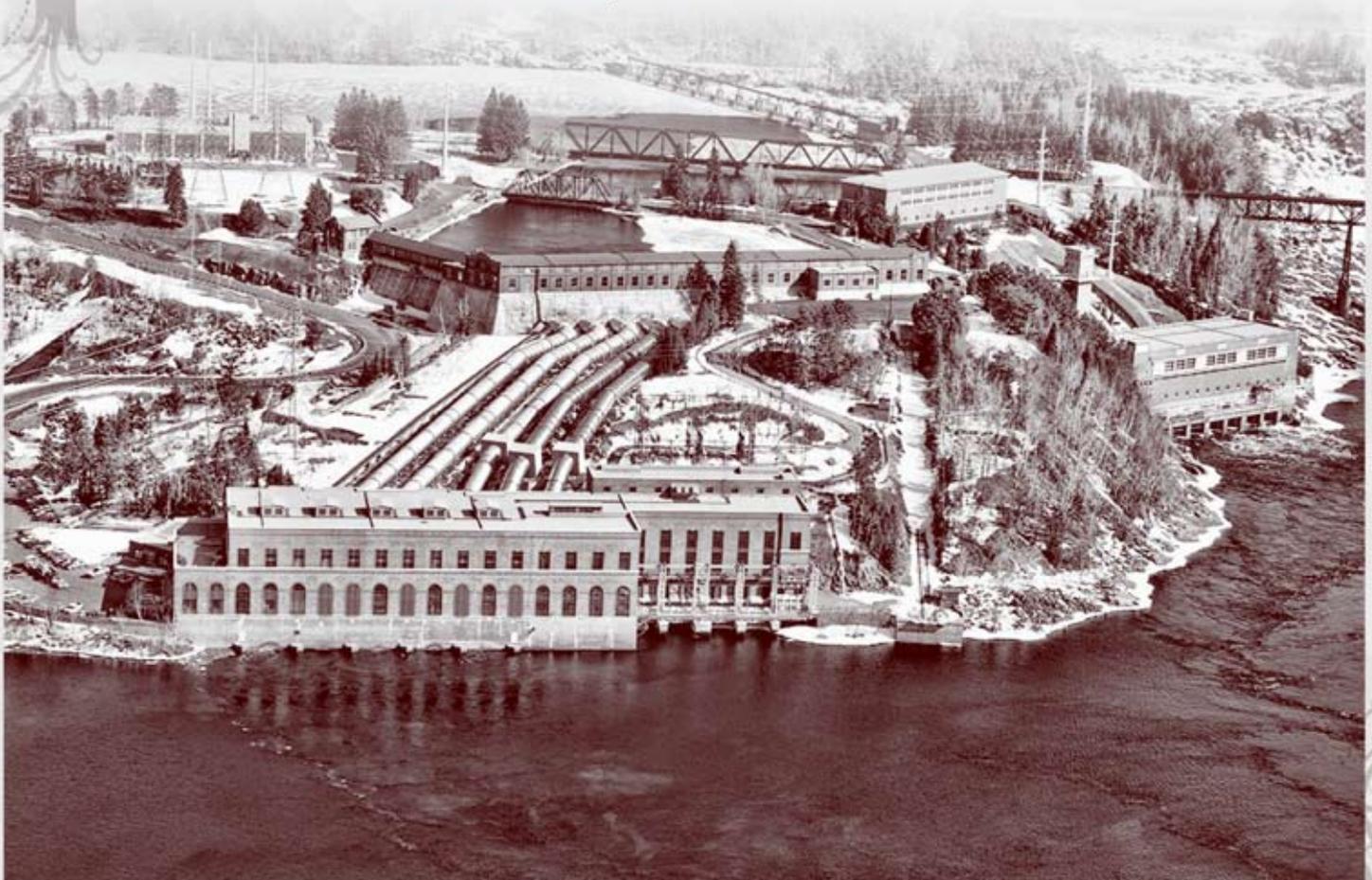
La politique vise la reconnaissance et la mise à profit des organismes du territoire et l'incitation à des partenariats et à des échanges entre les intervenants municipaux et les autres acteurs du patrimoine de même qu'entre ces derniers.

## 6. CONCLUSION

Par l'élaboration et l'adoption de sa première Politique du patrimoine, la Ville de Shawinigan reconnaît son intérêt et sa préoccupation profonde pour son patrimoine. Cet outil lui permet d'établir ses priorités et de guider son intervention en patrimoine en fonction de son contenu. Cette politique constitue un cadre de référence utile et souple pour établir un plan d'action qui lui permettra de faire des choix stratégiques en s'inspirant des attentes et des besoins exprimés par sa population.

Le Comité consultatif en patrimoine a assuré le lien entre les élus et la population tout au long du processus et il a été appuyé par un nombre important d'intervenants qui ont contribué à bonifier la Politique du patrimoine par leur participation à la consultation publique du 9 avril 2011.

Par cette Politique, la Ville de Shawinigan assure son leadership en favorisant un dialogue, une collaboration et un partenariat stimulant et dynamique entre tous les intervenants du patrimoine.



# ANNEXE I :

## DÉFINITIONS GÉNÉRALES DU PATRIMOINE

Pour mieux comprendre ce qu'est le patrimoine en général, on le classe en trois grandes catégories : le patrimoine matériel, le patrimoine immatériel et le patrimoine naturel.

**Patrimoine matériel :** Ce sont des biens immobiliers, mobiliers, des artefacts, des archives de types imprimés, manuscrits, iconographiques et électroniques. Le patrimoine matériel rassemble les objets tangibles qui peuvent être conservés, restaurés et montrés.

**Patrimoine immatériel :** Ce sont les savoirs et les savoir-faire qui caractérisent une collectivité tels que patrimoine linguistique, toponymique, généalogique, patrimoine scientifique, artistique, artisanal de même que les valeurs, les coutumes et les traditions partagées par une collectivité. Ces objets immatériels que l'on désigne sous le terme de mentefacts (ce terme fait partie du glossaire sur le patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) sont partie intégrante de l'héritage culturel d'une société.

**Patrimoine naturel :** Ce sont les ensembles naturels, les formations géologiques et physiographiques, les sites naturels, les zones naturelles délimitées, les parcs, les espaces verts, les rives, les paysages naturels et urbains, les panoramas.

Certains types de patrimoines se retrouvent dans l'ensemble des catégories précitées. Il s'agit de patrimoines thématiques qui englobent à la fois des objets, des éléments d'architecture, des savoir-faire, etc. Ce qui les relie c'est la thématique qui leur est commune. À titre d'exemple, le patrimoine industriel regroupe des bâtiments, des objets, des documents d'archives, des savoirs et des savoir-faire.



# ANNEXE II :

## CADRE LÉGAL

La Politique du patrimoine de la Ville de Shawinigan s'inscrit à l'intérieur d'un cadre légal et c'est à partir des pouvoirs qui lui sont conférés par le gouvernement du Québec que la Ville pourra poser des gestes pour la mettre en œuvre.

Voici quelques lois par lesquelles le gouvernement du Québec délimite les modalités d'intervention qu'il confère à la Ville et qui définit son champ de responsabilité en matière de patrimoine.

- **Loi sur les cités et villes (LRQ, chap. C-19)**  
Cette loi détermine les pouvoirs et les compétences de l'ensemble des villes au Québec.
- **Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, chap. A-19)**  
Cette loi donne le pouvoir de planifier et de régir l'aménagement et le développement du territoire des villes, notamment par l'élaboration d'outils :
  - Schéma d'aménagement;
  - Plan d'urbanisme (PDAD), il vise à établir les lignes directrices de l'organisation physique du territoire et cherche à traduire une vision d'ensemble du développement;
  - Divers règlement d'urbanisme (zonage, plan d'aménagement d'ensemble (PAE), plans d'intégration des interventions architecturales (PIIA), lotissement, construction, etc.).
- **Loi sur les biens culturels (LRQ, chap. B-4) (Elle sera remplacée par la loi sur le patrimoine culturel-projet de loi no 82)**  
Cette loi permet au gouvernement du Québec et aux villes d'attribuer des statuts de protection à des biens patrimoniaux et d'assujettir les propriétaires à des mesures de contrôle.
- **Loi sur la conservation du patrimoine naturel (LRQ, chap., C-61.01)**  
Cette loi permet de sauvegarder le caractère, la diversité et l'intégrité du patrimoine naturel du Québec par des mesures de protection des éléments des milieux naturels.
- **Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chap. Q-2)**  
Cette loi permet d'exiger des études d'impact et des mesures de protection de l'environnement, notamment à l'égard des milieux bâtis et naturels.
- **Loi sur le bâtiment (LRQ, chap. B-1.1) et Code de construction (LRQ, chap. B-1.1, r.01.01)**  
Ils visent à contrôler la qualité des travaux de construction dans une perspective de sécurité du public. Les normes qu'ils proposent doivent être prises en compte lors d'émission de permis de construction. Certaines de ces normes peuvent avoir un effet sur la mise en valeur et la protection d'immeubles patrimoniaux.
- **Loi sur les archives (LRQ, chap. A-21.1)**  
Cette loi oblige la Ville à adopter une politique de gestion de ses documents et à tenir à jour un calendrier de conservation.  
Certaines lois fédérales complètent les modalités d'intervention de l'action patrimoniale sur le territoire de la Ville de Shawinigan.
  - Loi sur les lieux et monuments historiques (chap. H-4)
  - Loi sur l'Agence Parcs Canada (chap. 31)
  - Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels

## ANNEXE III :

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angel, Gilberte; D'Aprile, Gaétane; Thibeault, Yvette; Bellemare, André; Doucet, Monique M.; Trudel, Denise B., *Entre la rive et le destin (Saint-Jean-des-Piles)* 1997, 222 pages.
- Cloutier, Michel, *Les Bâisseurs de Sainte-Flore tome I* Le Scribe, 1997, 510 pages.
- Cossette, Sylvie; Leclair, Henri; Gignac, Gaston, Shawinigan-Sud, *Une histoire entre nous* 1983, 321 pages.
- Garceau, Liliane L; Poulin, Georgette; Héroux, Pierre; Jean Lupien, Dorothy, *Centenaire de Saint-Théophile du Lac-à-la-Tortue* 1994, 342 pages.
- Lacoursière, Jacques, *Shawinigan 100 ans d'histoire, de l'effervescence au renouveau*, Les Glanures 2001, 326 pages.
- Langlois, Louis, *Les 100 ans de Grand-Mère 1898-1998*, Ville de Grand-Mère, Forum, 1998, 267 pages.
- LaRochelle, Fabien, *Shawinigan depuis 75 ans 1900-1975*, Hôtel de ville de Shawinigan 1976, 747 pages.
- Secom; Vandal, Martin; Jean, Jean-Yves; Plamondon, Martine; Thibeault, Pauline; Bédard, Émile, *Saint-Georges-de-Champlain, 75 ans, 1916-1991*, Comité des Fêtes du 75<sup>e</sup> de Saint-Georges-de-Champlain, 1991, 239 pages.
- Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, sous la présidence de Roland Arpin, *Notre patrimoine, un présent du passé*, novembre 2000, 240 pages.
- Lachance, Mario, Héon, Violaine, *Shawinigan dans l'objectif, images d'hier, coup d'oeil d'aujourd'hui, 1870-2010*, Les Éditions Histoire Québec, collection Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, 309 pages.
- Chaire en paysage et en environnement de l'Université de Montréal sous la direction de Gérald Domon, *Le paysage humanisé au Québec : nouveau statut, nouveau paradigme*, Presses de l'université de Montréal, 2009, 361 pages.
- Rapport d'inventaire, Inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Shawinigan*, Firme Patri-arch, juillet 2010, 133 pages.
- Rues Principales, Shawinigan, « Shawinigan, une force de la nature », Les Éditions Continuité, 1998.
- Francoeur, Martin, « Un passé qui laisse des traces », Le Nouvelliste, 2 novembre 2002.
- Larose, Jean-François, « Le projet Shawinigan, l'industrie réanimée », Continuité no 23, printemps 1984.
- Politique culturelle, Ville de Shawinigan, avril 2004.
- Politique du patrimoine, Ville de Québec, octobre 2007.
- Politique du patrimoine, notre identité en jeu, Ville de Rivière-du-Loup, décembre 2002.
- Politique du patrimoine, fiers de notre héritage, MRC des Maskoutains, juillet 2007.
- Politique du patrimoine, un héritage à préserver et à transmettre, Ville de Victoriaville, novembre 2008.
- Politique du patrimoine, Ville de Montréal, mai 2005.

### Webographie

- Patrimoine Canada - [www.pch.gc.ca](http://www.pch.gc.ca)
- Pares Canada - [www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)
- Commission des lieux et monuments historiques du Canada - [www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc](http://www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc)
- Fondation Héritage Canada - [www.heritagecanada.org](http://www.heritagecanada.org)
- Ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition féminine du Québec - [www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca)
- Commission des biens culturels du Québec - [www.cbccq.gouv.qc.ca](http://www.cbccq.gouv.qc.ca)
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec - [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca)
- Fondation du patrimoine religieux du Québec - [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)
- Association québécoise pour le développement industriel - [www.aqpi.qc.ca](http://www.aqpi.qc.ca)
- Conseil québécois du patrimoine vivant - [www.patrimoinevivant.qc.ca](http://www.patrimoinevivant.qc.ca)
- Conseil du paysage québécois - [www.paysage.qc.ca](http://www.paysage.qc.ca)

# ANNEXE IV :

## COLLABORATIONS ET REMERCIEMENTS

### **Comité consultatif en patrimoine**

- Monsieur Pierre-André Hamel (président), personne ressource issue de la communauté
- Monsieur Mario Lachance, représentant des organismes du milieu
- Monsieur Gilles Lafrenière, représentant des organismes du milieu
- Monsieur André Duchesneau, Comité consultatif en urbanisme
- Monsieur Liguori Gélinas, Comité consultatif en urbanisme
- Monsieur Alain Barbeau, Ville de Shawinigan
- Monsieur Jean-Yves Tremblay, représentant du conseil municipal
- Madame Josette Allard-Gignac, présidente de la Corporation culturelle de Shawinigan
- Monsieur François St-Onge, personne-ressource issue de la communauté

### **Corporation culturelle de Shawinigan**

- Madame Louise Martin, directrice générale et artistique
- Madame Josette Allard Gignac, présidente, conseillère municipale
- Monsieur François St-Martin, Directeur adjoint, Communications et développement des marchés
- Madame Nancy Gilbert, secrétaire

### **Directeur des communications, Ville de Shawinigan**

- Monsieur François St-Onge

### **Chargée de projet**

- Madame Violaine Héon, agente de développement culturel VVAP, Corporation culturelle de Shawinigan

### **Rédaction**

- Madame Madeleine Lacoursière

### **Infographie**

- Productions Graphiques Michel Lamothe

### **Impression**

- Copie Service C D

### **Remerciements**

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Monsieur Victor Lambert, membre du comité consultatif en patrimoine (représentant du CCU) jusqu'en décembre 2010
- Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan
- Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale
- Monsieur Jean-Pierre Chartier, enseignant en Sciences humaines, Collège Shawinigan
- Madame Louise Bellemare, conseillère aux communications, Ville de Shawinigan
- La Cité de l'énergie
- Les citoyens et les représentants d'organismes qui ont participé à la consultation publique du 9 avril 2011

La Politique du patrimoine de la Ville de Shawinigan a été adoptée le 29 août 2011

- **Consacrer du temps et des énergies au patrimoine constitue un geste d'affection et de fidélité à l'endroit de notre histoire, c'est souvent par contagion que se développe l'intérêt pour le patrimoine.**

(« Notre patrimoine, un présent du passé »  
par le Groupe conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec - 2000)



# SHAWINIGAN FALLS

© Patri-Arch



Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec 

Services aux citoyens :  
819 536-7200  
[shawinigan.ca](http://shawinigan.ca)